



CONTRÔLE DES CHANTIERS DE LA CONSTRUCTION DANS LE CANTON DE VAUD

Le Contrôle des chantiers s'inscrit dans le cadre des mesures de surveillance prévues par les dispositions légales et conventionnelles liées au droit du travail, au droit migratoire, à la lutte contre le travail au noir, aux assurances sociales, aux marchés publics, à la sécurité au travail, à la gestion des déchets et à l'environnement.

Dans le cadre de notre développement, nous souhaitons engager un·e

INSPECTEUR-TRICE DU MARCHÉ DU TRAVAIL À 100%

Vos responsabilités

Ce poste comprend, à parts égales, des activités sur le terrain ainsi que des tâches administratives :

- Procéder au contrôle du respect des dispositions légales et conventionnelles sur les chantiers et les collaborateurs – droit du travail, des assurances sociales, lutte contre le travail au noir, marchés publics, sécurité au travail, gestion des déchets et de l'environnement
- Effectuer les contrôles sur le terrain permettant l'établissement de rapports
- Collecter et analyser les pièces justificatives
- Établir les rapports de contrôle selon les normes en vigueur
- Assurer le suivi des statistiques et des documents en lien avec les contrôles

Votre profil

- Posséder un CFC et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, de préférence dans le domaine de la construction ou dans un poste similaire
- Maîtriser parfaitement la langue française – faire preuve d'aisance rédactionnelle
- Détenir des connaissances d'une langue étrangère usuelle dans le secteur de la construction, un atout
- Posséder des capacités d'adaptation et de l'aisance dans la gestion de situations sensibles
- Être autonome, rigoureux·se, impartial·e et diplomate
- Démontrer d'excellentes compétences dans l'utilisation des outils informatiques MS Office
- Faire preuve de disponibilité – travail par tournus le samedi
- Permis de conduire catégorie B obligatoire
- Casier judiciaire vierge (sera demandé en cas d'engagement)

Rejoignez-nous

Si vous avez un intérêt marqué pour le respect des législations, la lutte contre les fraudes et le travail au noir, rejoignez une équipe soudée et mettez vos compétences et votre expérience à profit du Contrôle des chantiers.

Nous offrons

- Semaine de travail de 40 heures pour un 100%
- Possibilité de faire du télétravail 1 jour par semaine
- Restaurant d'entreprise avec participation de l'employeur
- 5 à 6 semaines de vacances par année
- Prestations LPP avantageuses sans déduction de coordination
- Assurance maladie collective avec participation de l'employeur
- 100% des cotisations APG maladie et accident prises en charge par l'employeur
- Parking gratuit
- Voiture de fonction

Délai de postulation : 27 février 2025

Pour tous renseignements : M. Laurent Chappuis, Chef de service, au 021 654 61 21 ou www.cccvd.ch

En cas d'intérêt, nous vous invitons à transmettre votre dossier de candidature complet (**lettre de motivation, CV, certificats de travail et diplômes - attestations**) via JobUp uniquement.